

Communiqué de presse

29 mars 2022

Un projet musical solidaire pour soutenir la Fondation Perce-Neige

Avec le titre « S'il en reste deux »



Pas de fausses notes entre les comédiens de Camping Paradis & La Fondation Perce-Neige

Ils se sont absentés pour un temps des plateaux de tournage de *Camping Paradis*, la série à succès de TF1, pour s'essayer à un tout autre exercice : le chant! Et pour la bonne cause : aborder le sujet du Handicap avec une chanson toute en émotion d'un père exprimant son amour à son enfant handicapé mental.

Faire passer des messages grâce à la musique

Ce n'est pas la première fois que la chanson permet de servir et porter de forts messages sociétaux. On pense bien sûr aux restos du Cœur avec l'illustre chanson de Jean-Jacques Goldman, mais aussi en 1985, à l'initiative de Lionel Ritchie et Michael Jackson, la chanson We Are the World pour collecter des fonds pour lutter contre la famine en Éthiopie...



Cette fois-ci, ce sont les producteurs Stephan DeReine (PDG du label de musique GRA Music Group SAS), Philippe Rosato (directeur du label) et la Fondation Perce-Neige qui sont à

l'origine de ce projet solidaire. Le titre a été composé par Stephan DeReine (Ariana Grande/Stevie Wonder) et écrit par Thierry Sforza (parolier pour Garou, Patricia Kaas). La chanson, intitulée « S'il en reste deux » est portée par une partie des comédiens de Camping Paradis et une artiste montante, Marie dal Zotto.

Aurélie Konaté, Candiie, Axelle Marine, Patrick Guerineau, Emmanuel Guttierez, Maik Darah, Patrick Paroux, Thierry Heckendorn, mais aussi Didier Bourdon, Pascal Légitimus, Amélie Etasse (Scènes de ménage), qui sont tous des artistes engagés et fiers de soutenir la cause du Handicap Mental qui est trop peu abordée dans les médias.

Marie dal Zotto, une comédienne qui fait son chemin

Agée de 33 ans, Marie Dal Zotto, fait du théâtre depuis 14 ans. Elle articule sa vie entre les planches, les plateaux de tournage et travaille également en ESAT (Établissement et Service d'Aide par le Travail).

En 2017, elle joue l'héroïne du téléfilm « Mention particulière », qui relate le quotidien d'une jeune femme trisomique qui décide de passer le bac en candidat libre. Ses parents interprétés par Bruno Salomone et Hélène de Fougerolles lui donnent la réplique. Elle a reçu le Prix du jeune espoir Féminin Adami pour sa prestation au festival de La Rochelle.

Avec cette chanson, elle donne de la voix et fait ses premiers pas dans un studio d'enregistrement. Elle est évidemment très fière de participer à un tel projet.



Elle poursuit son chemin avec, en 2021, la suite du film « Mention particulière », avec « bienvenue dans l'âge adulte ».

Ne s'arrêtant pas là en 2021, elle joue également dans deux épisodes de la série « Léo Matteï, Brigade des mineurs », avec Jean-Luc Reichmann.

Une initiative solidaire

Lancée à l'occasion de la Journée de sensibilisation à l'autisme le 2 avril prochain, cette chanson est avant tout un projet solidaire. En effet, 50% des bénéfices tirés des ventes de ce single seront reversés à la Fondation Perce-Neige.

Elle sera bientôt disponible à partir du 2 avril.



Pour télécharger la musique, et ainsi soutenir la Fondation Perce-Neige, rendez-vous sur : <u>www.silenreste2.fr</u>

Si le sujet vous intéresse

- > Interview des comédiens de « Camping Paradis » et de Marie dal Zotto
- Interview de Christophe Lasserre-Ventura, président de Perce-Neige
- > Possibilité de reportage dans une résidence Perce-Neige

A propos de la Fondation Perce-Neige

Perce-Neige a été créée à l'initiative de Lino VENTURA en 1966. Devenue Fondation reconnue d'utilité publique en 2016, la Fondation Perce-Neige a élargi ses missions d'accompagnement et de soutien aux personnes touchées par le handicap mental, psychique ou physique ainsi qu'à leurs familles.

Perce-Neige est présidée depuis 1995 par Christophe LASSERRE-VENTURA, petit-fils aîné de Lino VENTURA et mène des actions concrètes :

- ➢ gestion et reprise d'établissements spécialisés pour accueillir les personnes handicapées mentales, physiques, polyhandicapées, autistes tout au long de leur vie ;
- > mise en place d'un accompagnement personnalisé grâce à un personnel qualifié issu du secteur médico-social ;
- > soutien à la recherche médicale appliquée ;
- conseil et soutien auprès des familles ;

> sensibilisation et interpellation pour faire reconnaître les besoins et attentes des personnes handicapées et de leurs familles au travers de campagnes de communication et de mobilisation.

Chiffres-clés

Près de **1 200** personnes en situation de handicap accueillies dans **48** établissements sociomédicaux.

Perce-Neige compte plus de **1 200** salariés : aides-soignants, aides médico-psychologiques, éducateurs spécialisés, infirmiers, kinésithérapeutes...

CONTACTS PRESSE

Caroline Caen, Tél: + 33 (0)1 73 01 99 45, Mob: + 33 (0)6 72 88 03 03, ccaen@les-influenceurs.com